

# Le dispositif ULIS - TFC en 9 points

1

**ULIS**  
Unité Localisée  
pour l'Inclusion  
Scolaire

2

**TFC**  
Troubles des  
Fonctions Cognitives  
soit les fonctions qui  
permettent  
d'apprendre



3

### **Les élèves**



- 12-16 ans
- 12 élèves maximum
- Le temps du collège (4 ans)

4

### **Fonctionnement**

- Temps d'inclusion en classe
- 4 classes : 604, 504, 404, 304
- Temps de regroupement dans le dispositif
- Aménagements et adaptations nécessaires
- Emploi du temps personnalisé

5

### **L'équipe**

- 1 enseignant-coordonnateur spécialisé
  - 1 AESH
  - 1 enseignant-référent
- Tous les adultes du collège (direction, professeurs, vie scolaire, pôle médico-social...)
- Partenaires extérieurs (responsables légaux, soins...)



Équipe de Suivi de Scolarisation

6

### Les documents



- Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)
  - Geva-Sco
  - Protocole d'Inclusion
- Projet Pédagogique Individualisé



7

### Objectifs de scolarisation

- Parcours individualisé
- Apprentissages adaptés au sein d'un établissement ordinaire
- Relation avec les autres collégiens
- Autonomie personnelle et sociale
  - Préparation à une formation professionnelle adaptée

8

### L'aiguillage



Dossier des responsables légaux auprès de la **Maison Départementale des Droits des Personnes en situation de Handicap (MDPH)**  
+ **Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA)**



Reconnaissance de handicap

9

### La loi

La **loi n° 2005-102 du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et la **circulaire n° 2015-129 du 21-08-2015** :  
**le parcours de formation des élèves en situation de handicap se déroule prioritairement en milieu scolaire ordinaire.**